

FRET SNCF : VERS UNE FILIALISATION TOTALE DE L'ACTIVITÉ !

Selon le journal les Échos, la filialisation du fret à la SNCF serait sur les rails. Qui pourrait en être surpris au regard des politiques successives menées ces dernières années ? Même si la Direction comme à son habitude est avare dans sa communication, pour preuve : son « riche » déficit d'informations fournies aux élus du CE Fret !

Revenons à l'article des Échos, les détails et explications avancés font froid dans le dos ! Partant du postula que :

- La marge opérationnelle de Fret SNCF reste enlisée dans le rouge !
- Cette activité est structurellement déficitaire !

Le journal signale que l'Europe exigera et imposera à minima une filialisation de cette activité.



**N'est-ce pas ce que la
fédération FO des
Cheminots n'a eu de
cesse de
répéter depuis
l'ouverture à la
concurrence du
transport de
marchandises par le
rail ?**

L'article poursuit par le fait que l'ARAFER (le gendarme du ferroviaire) demande d'isoler les comptes de FRET SNCF, à cela, le Gouvernement via sa ministre des transports s'exécute. Rien de tel pour tuer définitivement cette activité.

La recapitalisation obligatoire de Fret SNCF ne sera acceptée par Bruxelles seulement s'il y a au moins filialisation et cession d'activité.

Là aussi rien de nouveau pour ceux qui comme nous n'ont JAMAIS pris pour argent comptant les dires de la Direction et du Gouvernement !

Ils ont, au travers des plans les plus abjects, œuvré pour le dégraissage massif de cette Activité avec la suppression en 10 ans de presque 70% des effectifs !

Comme nous l'avons répété au ministère de tutelle, l'ouverture à la concurrence du fret ferroviaire n'a rien réglé, au contraire, elle a multiplié les Entreprises Ferroviaires Privées contre celle de l'Opérateur Historique. Oubliant même que la concurrence viendrait de la route, là où le dumping social est encore plus marqué ! Toute cette politique à amener à fragiliser le transport de marchandises par le rail et à en réduire les parts de marchés ! Conséquences : des cessations d'activités pour certaines, exemple: Véolia, recours au travail illégal par un concurrent de Fret SNCF sur Cerbères, ou dernièrement à un plan social d'envergure à Euro Cargo Rail !

La loi d'août 2014 portant réforme ferroviaire, loi au service de l'Union Européenne, a gravé dans le marbre la destruction de l'entreprise publique SNCF. C'est une des raisons pour laquelle la fédération FO des cheminots s'y est fortement opposée. Aujourd'hui les bilans sont là ! Qu'en pensent les Organisations Syndicales qui à l'époque ont accompagné ce saccage de la SNCF ?

La Direction et le Gouvernement oseront t-ils démentir les propos tenus dans le journal les Échos ?

Comment être rassuré, à l'heure où on ne parle plus que d'une ouverture à la concurrence généralisée du transport ferroviaire de voyageurs, de transferts de contrats de travail, ... A la fédération FO Cheminots nous estimons aujourd'hui que les masques tombent !

Hier l'ouverture à la concurrence du fret, aujourd'hui sa filialisation, demain l'ouverture à la concurrence du transport de voyageurs: « c'est bien la liquidation totale du ferroviaire public qui est à l'ordre du jour ».

Au niveau national, une intersyndicale des fédérations du ferroviaire s'impose. Il en va de la responsabilité de TOUS afin d'engager une véritable opposition à tous ces schémas en cours et à venir de destructions du ferroviaire et de régressions sociales !

Cheminots FO

NON à la privatisation du Ferroviaire !

O .à un Ferroviaire de service public !
U .à un Ferroviaire répondant aux enjeux environnementaux !
I